

Licence professionnelle Métiers du BTP : génie civil et construction - VAE

Parcours Conduite de travaux en bâtiment

Présentation

La licence professionnelle bâtiment et construction de l'Université Grenoble Alpes forme au niveau II des étudiants pouvant s'insérer dans les domaines de :

- La conduite de travaux en bâtiment
- La gestion de projets en bâtiment

Admission

Conditions d'admission

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Candidature

Ce parcours est ouvert uniquement aux candidatures relevant de la formation continue dans le cadre d'une demande de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Pour une candidature en formation initiale ou en alternance, nous vous invitons à consulter la fiche du Bachelor Universitaire de Technologie de la spécialité [BUT GCCD](#)

Poursuite d'études

La licence professionnelle est une formation à finalité professionnelle ; la poursuite d'études reste exceptionnelle.

Infos pratiques :

- > Composante : Institut universitaire de technologie (IUT 1)
- > Niveau : Bac +3

Contacts

Contact administratif

IUT 1 REA
iut1.rea@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

A partir de 2023, cette formation sera accessible uniquement dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Avant toute démarche, merci de contacter le service Relations Entreprises et Alternance (REA) :  iut1.rea@univ-grenoble-alpes.fr

Licence professionnelle